



# Assemblée générale

Distr. générale  
31 mai 2011  
Français  
Original : anglais

---

**Groupe de travail spécial officieux  
à composition non limitée chargé d'étudier  
les questions relatives à la conservation  
et à l'exploitation durable de la biodiversité  
marine dans les zones situées au-delà des limites  
de la juridiction nationale**

New York, 31 mai-3 juin 2011

## Ordre du jour

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Examen des aspects scientifiques, techniques, économiques, juridiques, environnementaux, socioéconomiques et autres de la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, y compris des activités des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales concernées, et poursuite de l'examen de la question du régime juridique à appliquer aux ressources génétiques marines dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, compte tenu des vues des États sur les parties VII et XI de la Convention; zones marines protégées; procédures d'évaluation de l'impact sur l'environnement.
5. Indication, le cas échéant, de solutions possibles et de méthodes applicables à toutes les questions examinées dans le cadre du mandat du Groupe de travail, compte tenu en particulier de la section X de la résolution 65/37 A de l'Assemblée générale.
6. Recensement des principaux problèmes et des grandes questions dont l'examen auquel doivent procéder les États serait facilité par la réalisation d'études plus poussées.
7. Examen des recommandations à présenter à l'Assemblée générale.
8. Questions diverses.
9. Clôture de la session.

